

Séance du mercredi 27 avril 2016

Présents : Monsieur Christophe GOURMANEL, Madame Marie-Pierre HULOT, Monsieur Guy MAYA, Madame Martine CABIE, Monsieur Jérôme BALARAN, Monsieur Thierry BOURG, Monsieur Laurent GIMENEZ, Monsieur Luc PELISSIER, Madame Nathalie PITOT, Monsieur José TIGNÈRES.

Représentés : Monsieur Nicolas ANDREU, Madame Agnès BRUNELLO, Monsieur Étienne COMBES, Madame Nathalie FAURÉ.

Excusés : Madame Bérengère WAMBERGUE.

Absents : .

Secrétaire(s) de la séance: Nathalie PITOT.

Ordre du jour:

- | | |
|--|--------------------------|
| 1- Assainissement Le Bourg | 4- Lotissement RIVALES |
| 2- Propositions Copieurs ALKIA et IXEO | 5- Informations diverses |
| 3- Équipements École | 6- Questions Diverses |

Délibérations du conseil:

Lotissement Parcelle RIVALES (DE_2016_018)

Suite à la délibération DE_2016_014 concernant la création du Budget Annexe "Lotissement Parcelle RIVALES" et à la proposition de la commission des finances concernant le budget annexe primitif 2016 s'équilibrant de la façon suivant :

- Fonctionnement : recettes égales aux dépenses à la somme de 483.180,00 €
- Investissement : recettes égales aux dépenses à la somme de 303.180,00 €

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la collectivité transmet les documents budgétaires dématérialisés. Il y a obligation d'acquérir un logiciel spécifique pour la gestion comptable de ce budget, notre prestataire AGEDI, nous le propose à 120 euros HT. Afin de mettre en place ce nouveau budget, Monsieur le Maire propose de signé le document officiel lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal, après validation de la création par la Préfecture du Tarn, création du budget annexe par la DGFIP du Tarn.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à **l'unanimité** :

- **ACCEPTE** l'ajout du budget annexe "Lotissement Parcelle RIVALES" pour la somme de 120 € HT,
- **APPROUVE** les chiffres proposés par la commission des finances pour le Budget Annexe Primitif 2016 du "Lotissement Parcelle RIVALES",
- **ACCEPTE** de signé les documents officiels lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et des démarches administratives.

Choix Entreprises Assainissement Le Bourg et Extension Condol (DE_2016_021)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors de la réunion en date du 18 avril 2016 de la Commission d'Appel d'Offre avec le Maître d'Oeuvre Mr HERRET de l'entreprise CT2E, il a été convenu de sélection les entreprises suivantes :

Lot n°1 - Extension du réseau de collecte des eaux usées :	
Groupement CARME TP et SARL FONTANILLES	79.231,00 euros HT
Lot n°2 - Création d'une station d'épuration d'une capacité de 50eqH :	
Groupement ITREN et SARL FONTANILLES	56.999,00 euros HT
Consultation des Opération Préalable à la Réception (passage caméra et le test d'étanchéité) :	
Entreprise RESOLOGY à CUGNAUX (31)	3.080,00 euros HT
<hr/>	
TOTAL	139.310,00 euros HT

Où cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal à **l'unanimité** :

- **ACCEPTE** les propositions de la Commission d'Appel d'Offre (CAO),
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaire à l'exécution de cette délibération,
- **CHARGE** Monsieur le Maire des démarches administratives.

Modification Statuts du SDET (DE_2016_022)

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (S.D.E.T) en date du 11 avril 2016 portant décision de modifier ses statuts dont le projet figure en annexe.

Après en avoir délibéré, conformément aux dispositions de l'article 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal à **l'Unanimité** :

- **SE PRONONCE "FAVORABLEMENT"** sur la modification statutaire proposée.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et des démarches administratives.

Approbation Rapport Commissaire Enquêteur PLU Grazac (DE_2016_023)

Monsieur le Maire donne lecture du rapport du Commissaire Enquêteur concernant l'abrogation de la Carte Communale et à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à **l'unanimité** :

- **APPROUVE** le rapport du commissaire enquêteur, tel qu'il est annexé à la présente,
- **DEMANDE** que les préconisations et recommandations du Commissaire Enquêteur soient pris en compte dans le dossier d'approbation du PLU de Grazac,
- **DEMANDE** également, que soit pris en compte les requêtes reçues après la clôture de l'enquête, étant donné que celles-ci n'apportent pas de modifications majeures au PLU.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et des démarches administratives.

Propositions Copieurs École et Mairie :

Deux prestataires ont déposé une étude pour un nouveau copieur tout en un pour la mairie et reconditionner l'ancien pour l'école : ALKIA (prestataire actuel) et IKEO.

ALKIA propose un loyer de 72€ par mois soit 216€ par trimestre :

Mairie : MPC2003SP 0.006€ par copie noire (volume trimestriel prévu 6300)
0.060€ par copie couleur (volume trimestriel prévu 2500)
École: MPC2051AD 0.009€ par copie noire (volume trimestriel prévu 1200)
0.010€ par copie couleur (volume trimestriel prévu 90)

Volumes pouvant se réajuster, la livraison et le tonner sont inclus.

Consommable, Pièces, Main d'oeuvre et déplacement inclus.

IKEO propose avec un loyer de 212€ par trimestre :

Mairie : KONICA Minolta C227+Fax (neuf)
0.005€ par copie noire 0.050€ par copie couleur
École : Konica Minolta C220 (reconditionné)
0.005€ par copie noire 0.050€ par copie couleur

Même coût quelle que soit la consommation.

Consommables, Pièces, Main d'oeuvre et déplacement (moins de 4 heures) inclus.

Forfait de livraison des consommables à 13€, frais de gestion 5€ et Assistance(option) 29.90€.

Souhait : Continuer avec ALKIA après négociation. Poursuivre l'analyse de ce dossier.

A Valider lors d'un prochain conseil.

Équipement École :

Listes : Casal Sport environ 3.000 euros

Mobilier : UGAP environ 25.000 euros HT

IKEA environ 1000 euros rangement

environ 750 euros équipement maternelle

Compte IKEA ouvert à la mairie.

Menuiserie sur mesure : Devis en cours.

Rendez-vous pris avec UGAP. Livraison prévue début juillet 2016.

Commande centralisée possible.

Équipement Numérique : Choix à faire pour la classe mobile : Tablette/ Ordinateur Portable/ ou ordinateur hybride. Devis à demander vendredi.

Questions et Informations diverses :

- Déficit SIVOM : ?
- Lotissement "Prat del Taillur" au hameau de Condol : Promoteur et Syndic : l'éclairage ne fonctionne pas, pas de suivi pour l'entretien de la route (250m), de la bâche à incendie, etc. Il y a 7 maisons. Monsieur le Maire a reçu un courrier de Monsieur MINGINO, président du syndic : demande la rétrocession à la mairie. Le Conseil Municipal demande qu'un état des lieux soit fait : l'éclairage par le SDET, la voirie par la commission voirie, l'incendie par les pompiers et le problème d'inondation doit être vérifié. Affaire à suivre.
- Courrier de Mr BOURNIQUEL Christian : Demande de "pointillés sur la RD12".
- Compteur LINKY : Novembre-Décembre 2018 et début année 2019. Beaucoup de courrier CONTRE. Sera remis à l'ordre du jour quand on sera plus proche du délai.
- Délibération et arrêté à prendre pour le sens unique.
- E-mail de "Rabastinois en transition" ?
- TRIFYL : écoulement du bois : chaufferie à granulés. Étude pour chaudière collective: École, Mairie, Salle des Fêtes, Maison du futur lotissement. Problème de déperdition.
- Augmentation des heures pour Mr MARTINEZ Jean-Claude : 1 jour par semaine ou sur l'année ? D'avantage d'heure l'été que l'hiver, à étudier.
- Recrutement : 15 à 16 personnes retenus par Pôle Emploi. Le poste de directrice du CLAE.

Levée de séance à 23 heures 40 minutes.